Calculatrices autorisées aux examens PHELMA

MAJ : 17/07/2019

- L'autorisation des calculatrices à un examen est spécifiée par les responsables du cours.
Lorsque les calculettes sont autorisées, seules les calculatrices « agréés Phelma » (ne permettant pas le chargement de fichiers et ne disposant pas de communication sans fil) sont autorisées. Les calculettes doivent avoir l'étiquette « d'homologation Phelma » le jour de l'examen. Les calculettes sans étiquette ne sont pas autorisées à l'épreuve.
- La possession d'une calculatrice non autorisée ou l'utilisation d'une étiquette falsifiée sont considérés comme un document non autorisé.
Ceci qui est sanctionné par un conseil de discipline.

Liste des calculatrices autorisées

Marque	Modèle
Casio	FX-100
Casio	FX-115
Casio	FX-300
Casio	FX-350
Casio	FX-570
Casio	FX-82
Casio	FX-82-solar
Casio	FX-83
Casio	FX-85
Casio	FX-92
Casio	FX-9860 GII
Casio	FX-991 Es plus
Casio	Graph 100+
Casio	Graph 25
Casio	Graph 35
Casio	GRAPH 35+
Casio	Graph 75 +
Casio	Graph 85
Casio	Graph 95

Marque	Modèle
TI	TI-30
TI	TI-30XB
TI	TI-36X pro
TI	TI-82
TI	TI-82+
TI	TI-83
TI	TI-83 Premium CE
TI	TI-83+
TI	TI-84
TI	TI-84+

Marque	Modèle
Numworks	Numworks
Sharp	EL-531
Sharp	EL-W506 WRITEVIEW
Sharp	EL-520
HP	HP-300+